

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2022**

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 9
Pouvoirs : 4
Absents excusés : 6

Date de convocation : 16 septembre 2022

Étaient présents : M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE ; Mme Karine WEBER.

Étaient absents excusés : Mme Charlotte BECKER a donné procuration à Mme Enza BAROTTE ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON a donné procuration à Mme Karine WEBER ; M. Damien FANCELLO a donné procuration à M. Raymond BECKER ; Mme Pauline GUILBERT ; Mme Catherine LECUYER a donné procuration à Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Dominique WEYANT.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 27 juin 2022.

Mme Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DELIB : 7.10-036/2022 : REMBOURSEMENT LOCATION DE LA SALLE ALBERT BOURSON

Madame le maire a dû procéder à l'annulation de certaines réservations.

Sont concernés :

- M. Aured TALEB, remboursement de la caution de 216,00 € pour la location de la salle Albert Bourson pour le mois de mars 2022.
- Mme Cécile VINOT, remboursement de la caution de 390,00 € pour la location de la salle Albert Bourson pour le mois de mai 2023

Sur rapport de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide** :

- de procéder au remboursement des sommes respectives susmentionnées.

VOTES : À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.
Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 27 septembre 2022
Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20220926-2022DEL036-DE
Reçu le 03/10/2022

